

Agrégat Media-Plus 800

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commerciale : MP- 800

Nom de la Substance : Calciumcarbonate GCC coarse granulates

Utilisations identifiées pertinentes du produit

Agrégat dans nos machines de technologie LOKI pour le nettoyage et le décapage de surfaces.

Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de sécurité

Société : SICT SA
Riond Bosson 3
1110 Morges – Suisse

Téléphone : +41 21 802 53 00

Téléfax : +41 21 802 53 01

Adresse e-mail : info@sict.ch

Téléphone en cas d'urgence : +41 21 802 53 00

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de produit

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

N'est pas une substance ni un mélange dangereux selon les directives CE67/548/CEE ou 1999/45/CE.

Eléments d'étiquetage

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Agrégat Media-Plus 800

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-EINECS No.ELINCS	Concentration (%)
(RCS) Respirable cristalline silica SiO ₂	14808-60-7	>=0.1 - < 1
Carbonate de calcium naturel (GCC)	1317-65-3 215-279-6	>= 85 - >100

4. PREMIERS SECOURS

- Contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'œil intact.
Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.
- Contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- Inhalation : Mettre la victime à l'air libre si inhalation accidentelle de poussière.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- Ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés:

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CR) No. 1907/2006

Agrégat Media-Plus 800

Conseil aux pompiers :

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :	Eviter la formation de poussière
Précautions pour la protection de l'environnement :	Rien
Méthodes de nettoyage :	Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de recommandations spéciales requises pour la manipulation.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Eviter la formation de poussières. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Conditions d'un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Tenir le récipient bien fermé dans endroit sec et bien aéré.
Précautions pour le stockage en communs :	Ne pas entreposer près des acides.
Classe de stockage (Allemagne) :	13 substances solides non combustibles
Autres données :	Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

<u>Allemagne</u>	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.
<u>Italie</u>	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CR) No. 1907/2006

Agrégat Media-Plus 800
France

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de Calcium Naturel (GCC)	1317-65-3	VME	10 mg/m3	2007-12-01	FRVLE

Suisse

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de Calcium Naturel (GCC)	1317-65-3	VME	3 mg/m3	2007-01-01	CHSUVA

Finlande

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de Calcium Naturel (GCC)	1317-65-3	HTP-values 8h	10 mg/m3	2007-08-09	FIOEL

Royaume Uni

Composants	No.-CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Carbonate de Calcium Naturel (GCC)	1317-65-3	TWA	10 mg/m3 4 mg/m3	2007-08-01	GBEH40

Autriche Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Suède Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Norvège Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CR) No. 1907/2006

Agrégat Media-Plus 800

Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire :	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Demi-masque avec filtre à particules P2 (norme Européenne 143).
Protection des mains :	En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Protection des yeux :	Lunettes de sécurité.
Protection de la peau et du corps:	Vêtements de protection.
Mesures d'hygiène :	Pratiques générales d'hygiène industrielle.
Contrôle d'exposition de l'environnement:	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique :	Solide à 20°C (1.013 HPA)	
Forme :	Sable, gravier	
Odeur :	Caractéristique	
Point d'éclair :	N'a pas de point d'éclair	
Inflammabilité :	Ce produit n'est pas inflammable	
Indice de combustion :	1	
pH :	8,5 - 9,5	à 100 g/l , à 20 °C, méthode DIN-ISO 787/9
Point/intervalle de fusion :	> 800°C	à 1.013 PHA
Densité :	2,6 - 2,8 g/cm ³	à 1.013 PHA, à 20 °C, méthode DIN-ISO 787/10
Hydro solubilité :	0,014 g/l 0,018 g/l	à 20 °C, à 1.013 PHA, à 75 °C, à 1.013 PHA,
Coefficient de partage (noctanol / eau):	POW: < 1 évalué	
Point/intervalle d'ébullition :	Non applicable	

Fiche de données de sécurité

conformément au Règlement (CR) No. 1907/2006

Agrégat Media-Plus 800

10. STABILITE ET REACTIVITE

Réactivité :	Stable dans les conditions recommandées de stockage
Stabilité chimique :	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions
Réactions dangereuses:	Pas de décomposition en utilisation conforme. Réagit avec les acides en formant du dioxyde de carbone (CO ₂). Ceci refoule de l'oxygène de l'air d'un endroit fermé (danger d'asphyxie).
Conditions à éviter :	Donnée non disponible
Décomposition thermique :	> 600 °C

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale aiguë :	DL50 (oral) : > 5.000 mg/kg, espèce : rat
Irritation de la peau :	Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.
Irritation des yeux :	Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	Données non disponible

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité pour les poissons :	CL50>10.000 mg/l, durée d'exposition : 96h espèce : oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité pour les algues :	CE50>200 mg/l, durée d'exposition : 72h espèce : desmodesmus subspicatus (algues vertes)
Toxicité pour daphnie :	CE50>1.000 mg/l, durée d'exposition : 48h espèce : daphnia magna
Biodégradabilité :	Non applicable

Agrégat Media-Plus 800

Autres effets néfastes

A l'état solide, ces minéraux sont une partie importante des roches de la surface de la terre. Ils sont dissous dans un état naturel et indispensable aux eaux naturelles. Ces minéraux ne sont pas biodégradables. Les effets négatifs sur l'environnement devraient donc être exclus.

Quelques restrictions sont à faire quant à l'effet défavorable que pourraient avoir sur les organismes aquatiques les suspensions concentrées de carbonate de calcium dans les eaux naturelles (perturbations de la microflore et de la microfaune dans les sédiments avec, en conséquence, un effet négatif pour l'existence des organismes aquatiques supérieurs).

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Remettre les excédents non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs :

La directive 96/82/EC ne s'applique pas

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : NWG ne pollue pas l'eau

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits en matière de sécurité. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, stockage, transport, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et saut indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange du dit produit avec d'autres substances.